

# Mesures visant à faciliter le démarrage et la croissance d'une entreprise

Les petites et moyennes entreprises sont les moteurs de l'économie canadienne. Elles contribuent à créer la majorité des emplois sur lesquels les Canadiens comptent. Grâce au travail acharné des personnes qui travaillent dans ces entreprises, le taux de chômage a atteint un creux historique et la croissance économique du Canada est la plus forte de tous les pays du G7. Pourtant, pour de nombreux entrepreneurs prêts à créer encore plus d'emplois et à commercialiser leurs idées, les coûts liés à la conduite des affaires constituent un frein à l'entrepreneuriat.

Pour soutenir les propriétaires et les créateurs d'entreprises, notre gouvernement a baissé à neuf pour cent le taux d'imposition des petites entreprises. Ce taux est le plus bas de tous les pays du G7 et permet aux petites entreprises d'économiser jusqu'à 7 500 \$ par année. Pour continuer d'avancer, nous rendrons encore plus faciles et plus abordables le démarrage et la croissance d'une entreprise pour les gens qui s'investissent dans leur communauté.

Un gouvernement libéral réélu continuera d'appuyer les entrepreneurs canadiens en aidant les petites et moyennes entreprises à créer des emplois et à stimuler leur économie locale.

## Couper dans les frais et réduire la paperasse

Nous voulons que les chefs d'entreprise passent plus de temps à développer leurs affaires plutôt qu'à remplir de la paperasse.

- Pour y remédier, nous éliminerons les frais de transaction prélevés sur le montant de la TPS/TVH lors des transactions effectuées par carte de crédit. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, cela permettra aux entreprises d'économiser près de 500 millions en frais par année.
- Nous réduirons de 75 pour cent les frais de constitution en société de régime fédéral. Ce coût passera ainsi de 200 \$ à 50 \$.
- Nous éliminerons tous les frais liés aux services-conseils aux entreprises, comme le mentorat et les formations aux propriétaires d'entreprises, fournis par la Banque de développement du Canada (BDC), Exportation et développement Canada (EDC) et Financement agricole Canada (FAC).
- Nous mettrons en place un système facultatif de paie en temps réel visant à automatiser les relevés d'emploi pour que les petites entreprises n'aient plus à soumettre de relevés détaillés à Service Canada.

## **Aider les entrepreneurs qui démarrent, agrandissent et renouvellent leur entreprise**

Nous voulons qu'il soit plus facile pour les chefs d'entreprise d'accéder à des fonds pour faire croître leur entreprise.

- Nous créerons le Compte canadien pour les entrepreneurs de sorte que, chaque année, jusqu'à 2 000 d'entre eux pourront avoir accès à 50 000 \$ pour créer une nouvelle entreprise. Au départ, il s'agira d'un projet pilote d'une durée de trois ans. Pour aider à trouver d'autres sources de financement, ce programme sera administré par la BDC. La simplicité, l'efficacité et la diversité du programme seront vérifiées par le biais de consultations auprès des entrepreneurs.

## **Faciliter les échanges commerciaux et le commerce en ligne pour les petites et moyennes entreprises**

Nous voulons nous assurer que les entreprises canadiennes puissent croître là où se trouvent leurs clients. À l'ère de l'économie numérique, cela signifie être présent sur le web et être constamment à la recherche de nouveaux marchés pour se développer.

- Pour aider les propriétaires d'entreprises à brasser plus d'affaires en ligne, nous fournirons à chaque nouvelle entreprise un bon de 250 \$ à valoir sur les services de soutien procurés par des fournisseurs de services canadiens de premier plan. Par exemple, ce bon pourrait servir à développer un nouveau site web ou une plateforme de commerce électronique.

### **Coûts :**

Le coût total de ces initiatives s'élève à 129 millions de dollars en 2020-2021 et il passera à 163 millions de dollars en 2023-2024. Ces chiffres incluent le financement ponctuel du système de paie électronique. Les détails supplémentaires concernant les coûts de ces mesures seront publiés au cours de la campagne.